

DEC 29/2021

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 15 novembre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 15 novembre 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 29/2021 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2021

E 16219



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 9 novembre 2021
(OR. en)

13598/21

FIN 872

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	9 novembre 2021
Destinataire:	Madame Irena DRMAŽ, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 29/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 29/2021.

p.j.: DEC 29/2021



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 09/11/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021
SECTION III - COMMISSION TITRES: 10, 11, 12, 14

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 29/2021

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1002 Fonds «Asile, migration et intégration»

ARTICLE - 10 02 01 Fonds «Asile, migration et intégration»	CP	-23 332 623,00
--	----	----------------

POSTE - 10 02 99 01 Achèvement d'actions antérieures dans les domaines de la migration (antérieures à 2021)	CP	-19 067 377,00
---	----	----------------

**DU CHAPITRE - 1102 Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGIF) --
Instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et
des visas**

ARTICLE - 11 02 01 Instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et des visas	CP	-33 600 000,00
--	----	----------------

DU CHAPITRE - 1210 Organismes décentralisés

ARTICLE - 12 10 01 Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	CP	-4 000 000,00
---	----	---------------

**DU CHAPITRE - 1402 Instrument de voisinage, de coopération au
développement et de coopération internationale (IVCDCI)**

POSTE - 14 02 01 30 Moyen-Orient et Asie centrale	CE	-62 000 000,00
---	----	----------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1403 Aide humanitaire

ARTICLE - 14 03 01 Aide humanitaire	CE	62 000 000,00
	CP	80 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

10 02 01 - Fonds «Asile, migration et intégration»

b) Données chiffrées à la date du 04/11/2021

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	358 838 000,00
2 Virements	-267 037 414,40
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	91 800 585,60
4 Crédits déjà utilisés	40 667 377,51
5 Crédits disponibles (3-4)	51 133 208,09
6 Prélèvement proposé	23 332 623,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	27 800 585,09
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	6,50 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 04/11/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Sur la base des informations actuellement disponibles, aucun versement de préfinancements ne devrait être effectué pour les programmes nationaux en gestion partagée et pour les actions de l'Union. La raison en est l'adoption tardive de la base juridique et le retard attendu par la suite dans l'adoption des programmes nationaux.

Par conséquent, un montant de 23,3 millions d'EUR en crédits de paiement peut être mis à disposition pour l'aide humanitaire en Afghanistan.

I.2

a) Intitulé de la ligne

10 02 99 01 - Achèvement d'actions antérieures dans les domaines de la migration (antérieures à 2021)

b) Données chiffrées à la date du 04/11/2021

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	939 510 000,00
2 Virements	267 000 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 206 510 000,00
4 Crédits déjà utilisés	1 016 818 607,51
5 Crédits disponibles (3-4)	189 691 392,49
6 Prélèvement proposé	19 067 377,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	170 624 015,49
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,03 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	2 162 570,12
2 Crédits disponibles à la date du 04/11/2021	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du prélèvement

L'excédent constaté en crédits de paiement s'explique par la présentation tardive des rapports finaux et des résultats des projets ainsi que par les corrections appliquées par les auditeurs dans le cadre du deuxième apurement des comptes.

Par conséquent, un montant de 19,1 millions d'EUR en crédits de paiement peut être mis à disposition pour l'aide humanitaire en Afghanistan.

I.3

a) Intitulé de la ligne

11 02 01 - Instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et des visas

b) Données chiffrées à la date du 04/11/2021

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	92 121 429,00
2 Virements	-11 022 864,59
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	81 098 564,41
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	81 098 564,41
6 Prélèvement proposé	33 600 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	47 498 564,41
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	36,47 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 04/11/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Sur la base des informations actuellement disponibles, aucun versement de préfinancements ne devrait être effectué pour les programmes nationaux en gestion partagée et pour les actions de l'Union. La raison en est l'adoption tardive de la base juridique et le retard attendu par la suite dans l'adoption des programmes nationaux.

Par conséquent, un montant de 33,6 millions d'EUR en crédits de paiement peut être mis à disposition pour l'aide humanitaire en Afghanistan.

I.4

a) Intitulé de la ligne

12 10 01 - Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)

b) Données chiffrées à la date du 04/11/2021

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	170 600 706,00
2 Virements	0,39
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	170 600 706,39
4 Crédits déjà utilisés	127 359 642,89
5 Crédits disponibles (3-4)	43 241 063,50
6 Prélèvement proposé	4 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	39 241 063,50
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,34 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	2 363 547,61
2 Crédits disponibles à la date du 04/11/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Les dépenses d'Europol ont été inférieures à ce qui était prévu dans le budget pour les missions, les réunions et les formations, à la suite des mesures liées à la COVID-19 actuellement en place. L'agence s'attendait à un assouplissement des mesures liées à la COVID-19 durant le second semestre de 2021, ce qui aurait permis d'organiser davantage de formations, de réunions et de missions. Ce n'est pas le cas actuellement.

Par conséquent, un montant de 4 millions d'EUR en crédits de paiement peut être mis à disposition pour l'aide humanitaire en Afghanistan.

I.5

a) Intitulé de la ligne

14 02 01 30 - Moyen-Orient et Asie centrale

b) Données chiffrées à la date du 04/11/2021

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	389 490 660,00
2 Virements	-37 936 330,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	351 554 330,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	351 554 330,00
6 Prélèvement proposé	62 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	289 554 330,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	15,92 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 04/11/2021	3 482 821,94
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

À la suite de la prise de contrôle du pays par les talibans, l'aide internationale au développement en Afghanistan ne peut plus être fournie par les canaux officiels. Seule une partie de l'aide initialement prévue en faveur de la coopération bilatérale avec l'Afghanistan peut être fournie, car elle sera acheminée par l'intermédiaire d'organisations internationales. Parallèlement, il est nécessaire de prendre des mesures immédiates pour répondre aux besoins d'aide humanitaire énormes et pressants et éviter un effondrement total du pays.

Il est donc proposé de virer 62 millions d'EUR en crédits d'engagement sur la ligne budgétaire 14 03 01 «Aide humanitaire» en faveur de l'aide humanitaire en Afghanistan.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

14 03 01 - Aide humanitaire

b) Données chiffrées à la date du 04/11/2021

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 416 512 450,00	1 820 000 000,00
2 Virements	451 035 655,43	401 000 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 867 548 105,43	2 221 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	1 725 165 655,43	2 028 020 529,79
5 Crédits disponibles (3-4)	142 382 450,00	192 979 470,21
6. Renforcement demandé	62 000 000,00	80 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	204 382 450,00	272 979 470,21
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	4,38 %	4,40 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	154 184,80	7 514,62
2 Crédits disponibles à la date du 04/11/2021	141 184,80	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	8,43 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

La situation humanitaire en Afghanistan et dans les pays voisins se dégrade fortement et requiert une aide d'urgence afin d'éviter des conséquences plus dramatiques.

Les besoins humanitaires en Afghanistan sont énormes et devraient encore augmenter au cours des semaines et des mois à venir, pesant sur la situation déjà très difficile après des décennies de conflit, la sécheresse et la pandémie de COVID-19.

Les organisations internationales estiment que plus d'un million d'enfants risquent de mourir de faim pendant l'hiver prochain. Le secteur public périclité, car les salaires des enseignants et des professionnels de la santé dans les cliniques et les hôpitaux ne sont pas payés. Le pays ne dispose pas de denrées alimentaires en suffisance, les cultures étant inférieures de 40 % en 2021 à cause de la sécheresse. La situation en matière de sécurité alimentaire continue donc à se détériorer. En octobre, 18,8 millions personnes se trouveraient en situation d'insécurité alimentaire grave, selon les estimations. Ce nombre devrait atteindre 22,8 millions de personnes, soit 55 % de la population, en novembre.

La Commission a l'intention de renforcer sa réponse et d'élargir sa portée, en incluant la fourniture de services de première urgence en matière d'alimentation, de nutrition, de santé, d'éducation, de protection et de logistique, et en préparant mieux la population à l'hiver. Pour répondre aux besoins immédiats et intermédiaires, la Commission s'appuiera sur les accords de partenariat existants avec des organisations internationales et non gouvernementales et les étendra, ce qui permettra d'élargir la couverture aux personnes vulnérables les plus touchées.

La Commission a identifié un montant de 62 millions d'EUR en crédits de paiement provenant de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – l'Europe dans le monde (IVCDCI– l'Europe dans le monde) et un montant de 80 millions d'EUR en crédits de paiement provenant de l'instrument du Fonds «Asile, migration et intégration», de l'instrument dans le domaine de la gestion des frontières et des visas et de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs, qu'elle propose de redéployer en faveur de l'aide humanitaire en Afghanistan.

Le présent virement est complété par un virement autonome de la Commission de 38 millions d'EUR en crédits d'engagement à partir de la ligne budgétaire «IVCDCI– l'Europe dans le monde “Moyen-Orient et Asie centrale”», afin de répondre aux besoins immédiats et d'atteindre le renforcement total de l'aide humanitaire de 100 millions d'EUR.

Ce renforcement cadre avec ce qui a été annoncé dans le discours sur l'état de l'Union de la Commission, à savoir que l'aide humanitaire en faveur de la crise en Afghanistan serait augmentée de 100 millions d'euros par rapport aux 205 millions d'EUR précédemment annoncés.

Au 3 novembre, le taux d'exécution global pour les crédits inscrits au chapitre 14 03 (Aide humanitaire) était de 90,56 % pour les crédits d'engagement et de 91,06 % pour les crédits de paiement.